

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 007-210700050-20230406-20230013-DE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2023/13

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 30 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et les trente mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Philippe BOUNIARD.

Date de convocation : le 23 mars 2023

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 11

Votants : 14

Résultat du vote : Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : Philippe BOUNIARD, Agnès GUIGON, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Jérôme MERCOYROL, Simone GUICHARD, Michel PREVOST, Sophie ALLEOUD, Bernard PUEYO, Catherine LEYNON.

Excusé(e)s : Claire BOMBRUN a donné procuration à Agnès GUIGON
Philippe EUVRARD a donné procuration à Jérôme MERCOYROL
Tiphaine FARGIER a donné procuration à Carole THOMAS

Absent(e)s : Pierre LAULAGNET

Mr Jérôme MERCOYROL a été élu secrétaire.

Objet : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe d'assainissement.

Sous la présidence de Monsieur Philippe BOUNIARD, 1^{er} adjoint, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2022 dressé par le Maire après s'être fait présenter le BP, le BS et les décisions modificatives de l'exercice, qui peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	28 632.30	45 237.41	16 605.11
	Section d'investissement	17 131.71	25 996.48	8 864.77
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	-	66 813.08	66 813.08
	Report en section d'investissement (001)	-	11 260.23	11 260.23
TOTAL REALISATION EXERCICE + RESULTATS REPORTES N-1	Section de fonctionnement	28 632.30	112 050.49	83 418.19
	Section d'investissement	17 131.71	37 256.71	20 125.00
	TOTAL	45 764.01	149 307.20	103 543.19
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	13 500.00	-	- 13 500.00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	28 632.30	112 050.49	83 418.19
	Section d'investissement	30 631.71	37 256.71	6 625.00
	TOTAL CUMULE	59 264.01	149 307.20	90 043.19

L'excédent de financement de la section d'investissement est donc de : 20 125.00 €.

Les restes à réaliser de l'exercice 2022 en section d'investissement qui correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, s'élèvent à :

- Dépenses : 13 500.00 €
- Recettes : 0 €

Le besoin de financement au titre des restes à réaliser est de 13 500.00 €.

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le

ID : 007-210700050-20230406-20230013-DE



L'excédent total de financement de la section d'investissement est donc de 6 625.00 €.

VU le CGCT et notamment ses articles L2121-29 et L2121-31,

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du 1^{er} adjoint Philippe BOUNIARD, hors de la présence de Pierre LAULAGNET, Maire, et après avoir délibéré :

APPROUVE le Compte Administratif 2022 du budget annexe d'assainissement tel que présenté ci-dessus.

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

CHARGE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 30 mars 2023

Le (la) Secrétaire de séance
Jérôme MERCOYROL

POUR COPIE CONFORME
Alba la Romaine, le 31 mars 2023
Le 1^{er} Adjoint
Philippe BOUNIARD

